

## Aperçu du plan d'examen E-test & mandats pratiques Cours interentreprises branche « Alimentation » pour les apprentis débutant leur formation en août 2022 - Assistant(e)s du commerce de détail (ACD) « Alimentation & fraîcheur », approfondissement standard

Année app.	Sem.	Module	Thèmes du cours	Thèmes/contenus des évaluations	Devoirs pratiques *
1	1	<b>Module de base 1</b>	Diététique & droit	<b>pas de</b> Test	petit
		<b>Module de base 2</b>	Lait & produits laitiers	<b>petit test</b> sur le devoir de préparation Lait et produits laitiers	petit
	2	<b>Module de base 3</b>	Céréales & pain	<b>petit test</b> sur le devoir de préparation Céréales et pain	petit
		<b>Module de base 4</b>	Viande & poisson	<b>petit test</b> sur le devoir de préparation Viande et poisson (incl. convenience & épices)	petit
		<b>Module de base 5</b>	Fruits & légumes	<b>petit test</b> sur le devoir de préparation Fruits et légumes	petit
		<b>Module de base 6</b>	Café, thé & sucreries	<b>grand test sur les modules de base (MB) 1 - 6</b> (Devoir de préparation MB 1 - 6, journée de cours CI et connaissances approfondies sur le livre de théorie matière des cours MB 1 - 5)	grand
2	3	<b>Module de base 7</b>	Boissons	<b>petit test</b> sur le devoir de préparation Boissons	petit
		<b>Module d'approfondissement 1</b>	Répartition variable des objectifs sur les jours	<b>petit test</b> sur le devoir de préparation Sur le module approfondissement 1	petit
		<b>Module d'approfondissement 2</b>	Répartition variable des objectifs sur les jours	<b>petit test</b> sur le devoir de préparation Sur le module approfondissement 2	petit
		<b>Module d'approfondissement 3</b>	Répartition variable des objectifs sur les jours	<b>grand test sur le module de base (MB) 7 ainsi que les modules d'approfondissements (MA) 1 - 3</b> (Devoir de préparation MB 7 et MA 1 - 3, journée de cours CI et connaissances approfondies sur le livre de théorie matière des cours MB 7 et MA 1 + 2)	grand
	4	pas de CI			

\* pour chaque jour de cours, il y a un mandat pratique pour la préparation du jour de cours (sauf MB 1) ainsi que les mandats pratiques après le jour de cours (y compris MB 1) selon la liste